


CONSULTER UN CONTRAT

POURQUOI CONSULTER OU MODIFIER UN CONTRAT ?

- Pour consulter les consommations d'enveloppes mois/jeunes
- Pour mettre à jour les informations de mon/mes volontaire(s) (adresse ...)
- Pour créer un avenant au contrat afin de modifier ses missions
- Afin de rééditer un contrat et sa notification d'engagement
- Pour rompre un contrat  voir **FICHE N° 7**
- Et aussi ... pour accéder à l'échéancier volontaire



COMMENT CONSULTER UN CONTRAT ?



Je suis connecté à ELISA

NON

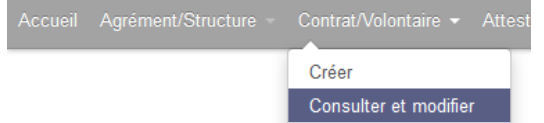
Je me connecte à :

<https://elisa.service-civique.gouv.fr>

 voir **FICHE COMMENT SE CONNECTER**



Dans le menu, je clique sur
Contrat Volontaire > Consulter et Modifier



Je recherche mon contrat dans la liste proposée,
en saisissant mes critères de recherche

J'accède alors à la page du contrat en mode consultation :

2 Je consulte les informations de mon volontaire (onglet Informations Volontaire)


1 Je consulte les informations de l'agrément : numéro, nom de la structure d'accueil etc...

3 Je consulte les informations liées au contrat et aux missions de mon volontaire (onglet Informations Contrat)

4 Je consulte les informations bancaires de mon volontaire et s'il bénéficie d'une majoration de son indemnité (onglet Informations Paiement)

5 J'édite les documents relatifs à mon contrat (onglet Edition Documents)

6 Je consulte l'échéancier de mon volontaire

7 Je saisis la rupture du contrat qui me lie au volontaire  voir **FICHE N° 7**



Seules ma structure pilote, moi-même et nos Délégations Régionales respectives à l'ASP pouvons afficher ces informations.